

**No E.P.:** 6840  
Rue: 30, Route de Sous-Moulin/

Commune: Thônex/  
Objet: Circulation et stationnement  
Date parution: 12.07.2022

## ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic  
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la  
circulation routière, du 18 décembre 1987,  
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application  
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

A la route de Sous-Moulin 30-30A, sur la parcelle N° 6740, des places de parc sont réglementées au moyen d'une signalisation d'interdiction de parquer, complétée par le texte : "Visiteurs immeuble N° 30-30A seuls autorisés".

La régie Rosset & Cie, par l'entremise de la société CSDP, nous demande également de restreindre la circulation sur cette parcelle aux seuls riverains et d'y interdire le parcage en-dehors des cases.

Il convient, dès lors, de réglementer l'accès au moyen d'une signalisation d'interdiction générale de circuler, munie de la mention "Riverains autorisés" et d'une interdiction de parquer, complétée par le texte : "Hors cases".

**L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.**

**Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.**